

Briis-sous-Forges,
Le 23 septembre 2026



Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra le :

**Lundi 28 septembre 2026
en Mairie
à 20h30**

Ordre du jour :

- **Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2026 ;**
- **Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**
- **Adoption de l'ordre du jour ;**
- **Délibération n°1 :** Avis de la commune sur le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Rémarde, de la Prédecelle et de la Charmoise ;
- **Délibération n°2 :** Instauration d'astreintes administratives en matière d'urbanisme ;
- **Délibération n°3 :** Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois ;
- **Délibération n°4 :** Convention pour la scolarisation des enfants du pôle surdité Léopold Bellan de l'Essonne à l'école élémentaire des Bosquets 2026/2027 ;
- **Délibération n°5 :** Convention avec un aménageur pour la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive Place du Poutil ;
- **Délibération n°6 :** Convention pour la mise à disposition financière de la piscine municipale des Ulis dans le cadre de la natation scolaire 2026/2027 ;
- **Délibération n°7 :** Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2028-2031 ;
- **Délibération n°8 :** Convention de prêt d'un piano droit à la Maison des Jeunes et de la Vie associative – Studio de Répétition ;
- **Délibération n°9 :** Avenant à la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes du Pays de Limours ;
- **Délibération n°10 :** Plan de démarche sobriété de la commune – Régie Eaux de Briis ;
- **Délibération n°11 :** Répartition 2026 du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) ;
- **Délibération n°12 :** Acceptation du fonds de concours de la CCPL sur la DSC 2026 ;
- **Délibération n°13 :** Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays de Limours ;

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.



**Le Maire,
Emmanuel DASSA**

**LISTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE PRISES EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Conseil municipal du lundi 28 septembre 2026

Date	Objet
23 juin 2026	Signature d'un contrat avec la société TROUILLET RENT pour la location d'un camion frigorifique
23 juin 2026	Signature d'un bail commercial avec la société « L'auto-école du Village » au 12 rue de l'Armée Patton
29 juillet 2026	Attribution du marché public de fourniture de menuiseries intérieures pour réhabilitation d'un local commercial au 17 rue de l'Armée Patton
26 août 2026	Signature de l'avenant n°1 du lot n°4 du marché public pour la réalisation d'un café associatif au 12 rue de l'Armée Patton
26 août 2026	Signature de l'avenant n°1 du lot n°5 du marché public pour la réalisation d'un café associatif au 12 rue de l'Armée Patton
08 septembre 2026	Signature d'un bail commercial avec la société « Le Bouchon Briissois » au 17 rue de l'Armée Patton
23 septembre 2026	Signature d'un contrat de vente du droit d'exploitation du spectacle « Atelier-concert Méta-Médiathèque » du samedi 03 octobre 2026 avec le producteur « Espace Musical PUCE MUSE »